

Montréal, le 27 septembre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**A :** Tous les participants de la Phase 2

**Objet :** Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
Dossier de la Régie : R-3837-2013, Phase 2

---

Pour faire suite à la demande formulée lors de l'audience tenue hier dans le dossier mentionné en titre, la Régie modifie la date de dépôt des documents relatifs à la preuve des intervenants comme suit :

- **9 octobre 2013, 12h** : date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants;
- **17 octobre 2013, 12h** : date limite pour les demandes de renseignements sur la preuve des intervenants;
- **21 octobre 2013, 12h** : date inchangée pour les réponses des intervenants aux demandes de renseignements.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as